

Présentation du projet

Les caractéristiques principales

1 - Longueur de l'aménagement : 750 ml

- Largeur de la chaussée 6.50m
- Largeur trottoir côté Millau : 1.50m
- Largeur trottoir côté Tarn: minimum 3.00m (espace partagé pour déplacements doux piétons/cyclistes..)
- Création de passages piétons protégés

Détail par section :

-Boulevard Emile LAURET :

- 2 * Reprise géométrique des bretelles du giratoire des Stades
- 3 * Création d'un carrefour « Entrée et Sortie en tourne à droite » vers AUCHAN et impasse Jules Merviel
- 4 * Création d'un carrefour giratoire rayon 15m – desserte du complexe sportif

-Rue Etienne DELMAS :

- 5 * Création d'un mini giratoire rayon 9.00m au droit de l'allée de la Sérénité desservant les rues Lucien COSTES et Etienne DELMAS et les commerces par des contre-allées
- 6 * Création d'un carrefour « Entrée et Sortie en tourne à droite » vers rue de la Paulèle,

Aménagements environnementaux :

- Insertion paysagère soignée
- Mise en œuvre d'un enrobé phonique (gain de 4 à 5 décibels des bruits de roulement)

Planning travaux :

- Travaux : janvier 2022 à juin 2022
- Travaux réalisés sous circulation alternée
- Travaux de revêtement en enrobé réalisés de nuit sous déviation (1 semaine)

Maître d'Ouvrage CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'AVEYRON



aveyron.fr

Opération réalisée en partenariat avec la Communauté de Communes Millau Grands Causses et la Commune de MILLAU

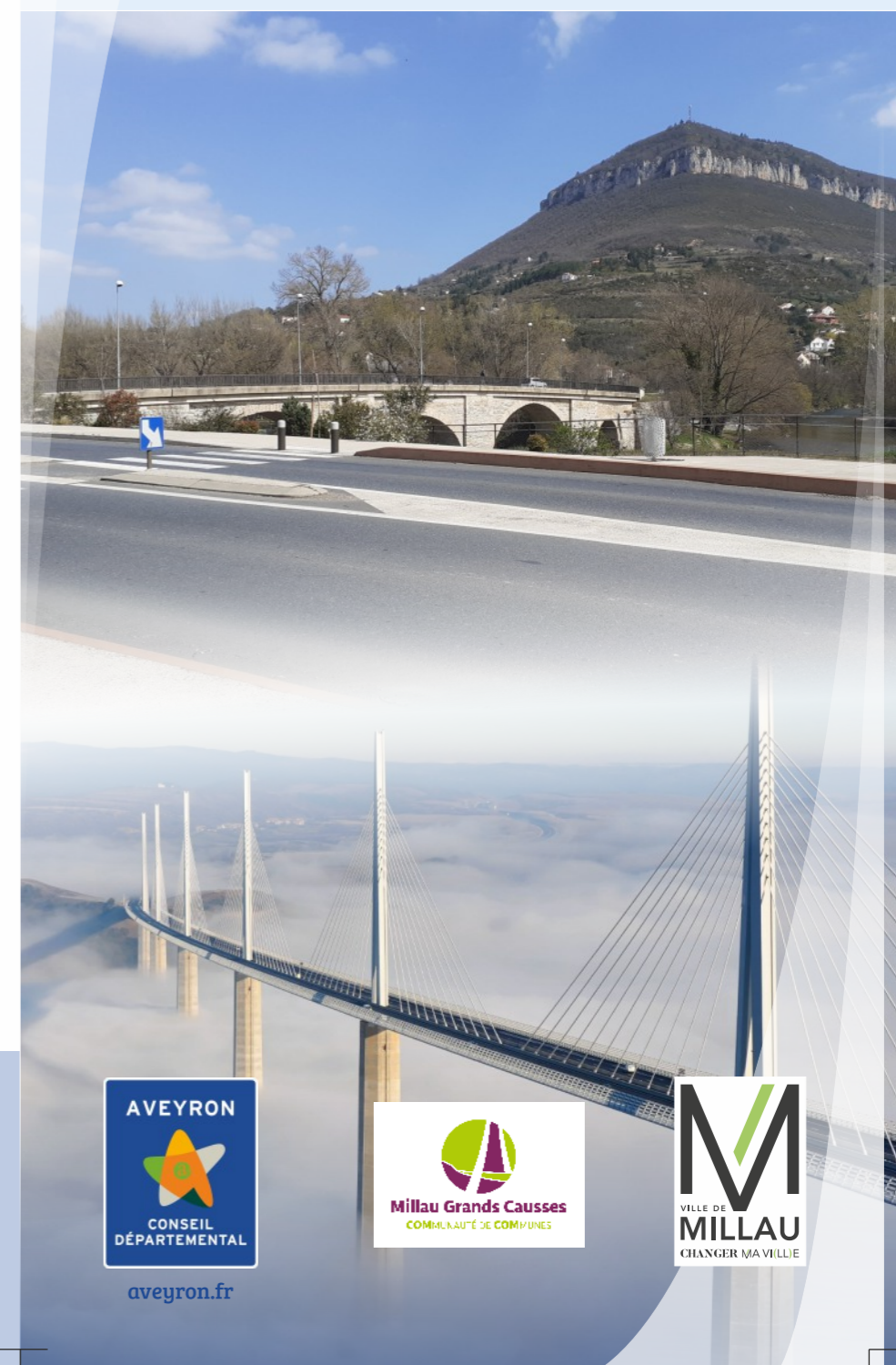


Maître d'Oeuvre CONSEIL DÉPARTEMENTAL DIRECTION DES ROUTES ET DES INFRASTRUCTURES

Pour tout renseignement, contacter
la Direction des Routes et des Infrastructures
Tél. : 05 65 59 34 00

RD 809

Aménagement du Boulevard urbain de MILLAU 2^{ème} Tranche



aveyron.fr



Millau : Aménagement du boulevard urbain - 2^{ème} Tranche

Le Département assure en partenariat avec la commune de Millau et la Communauté de Communes de Millau Grands Causses la maîtrise d'ouvrage de l'aménagement de la RD 809 entre le carrefour giratoire des Stades et le carrefour giratoire de Cureplat sur la commune de Millau.

Depuis la mise en service du viaduc de Millau en 2004, le trafic de transit emprunte l'autoroute A 75. Néanmoins, cet axe reste l'itinéraire de déviation de l'autoroute et supporte un trafic journalier de 11 800 VL/jour, dont près de 460 PL (pointe à 18 000 véhicules/jour en période estivale).

Le parti d'aménagement retenu consiste à requalifier cette section route pour lui donner un caractère plus urbain et lui permettre d'irriguer le centre-ville de Millau et de créer un cheminement de circulation douce. Toutefois, il est nécessaire de conserver des caractéristiques routières suffisantes pour permettre l'écoulement du trafic en toute sécurité et pour servir d'itinéraire de délestage en cas de fermeture du viaduc. Une première tranche a été réalisée entre le giratoire de Cureplat et le giratoire du Larzac.

Cet aménagement apportera plus de sécurité aux usagers de la route départementale, aux riverains et également plus de confort aux piétons, cyclistes et autres pratiquants de déplacement doux.

Nous sommes très attachés à la réussite de cette opération attendue par de nombreux millavoises et millavois et nous la conduirons dans la concertation avec la population.

Le Président du Conseil
Départemental de l'Aveyron

Jean-François GALLIARD

La Présidente de la
Communauté de Communes
Millau Grands Causses,
Maire de Millau.

Emmanuelle GAZEL

